Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501042-20251212-2025_12_66-DE

2025-127

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

L'an 2025, le 9 décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mme RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, Mmes : CHOQUET Anne-Laure, DUCOUX Soazig, LAURENT Régine, PASSIER Géraldine, TRUFFLET Joëlle, MM : DE LA CHESNAIS Arnaud, DESPRES Jean-Louis, GAUTRIN Eric, HARDY Benoît, ROIZIL Jérôme, RUAUX Phillipe

Excusé ayant donné procuration : M. BOURGEAULT Thierry à M. DESPRES Jean-Louis

Excusée : Mme DESNOS Sophie

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRUFFLET Joëlle

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

2025_12_66 – Action « ensemble pour la biodiversité » Contrat nature trame verte et bleue

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que par la délibération n° 2021-09-74 du 21 septembre 2021, le Conseil municipal avait approuvé la réalisation d'un « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) en partenariat avec les communes de Baguer-Pican et Dol-de-Bretagne.

Elle indique que ce programme a permis, entre 2022 et 2024, de réaliser une cartographie des trames vertes et bleues et un premier travail de repérage d'espèces (faune et flore) emblématiques de nos territoires. Il a aussi permis de mobiliser les habitants, agriculteurs, élèves des écoles et du lycée des Vergers sur des animations thématiques autour des mares, des espèces de nos jardins et des hirondelles par exemple.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501042-20251212-2025_12_66-DE

Cette action a contribué à l'achat de matériel pédagogique pour les écoles des trois communes et a permis d'envisager la réalisation de projets au travers d'un plan d'actions sur trois thématiques :

- Espaces-verts et naturels publics
- Sensibilisation et mobilisation citoyenne
- Agriculture et biodiversité

Cet atlas de la biodiversité a été primé à l'échelle nationale lors des trophées des ABC, sur la catégorie « connaître la biodiversité de son territoire » et a fait l'objet d'une petite vidéo de promotion financée par l'Office Français de la Biodiversité.

Suite au dernier comité de pilotage sur l'ABC qui s'est déroulé le 1er octobre dernier, il a été décidé que les trois communes puissent continuer à travailler en partenariat dans le cadre de la mise en place des actions inscrites dans l'ABC. L'objectif est de poursuivre les animations auprès des différents publics et de mettre en place des projets concrets sur le terrain (création de mares, rénovation de lavoirs, mise en place de nichoirs...).

Pour ce projet « Ensemble pour la biodiversité », il est proposé d'avoir un mode d'intervention calqué sur celui de l'ABC, à savoir une coordination assurée par la commune de Dol-de-Bretagne et un partenariat avec les communes de Baguer-Pican et Epiniac via la signature d'une convention tri-partite. Cette convention reprendra les engagements de chaque commune et notamment les aspects financiers.

Pour la mise en œuvre technique d'une partie des actions, de la même manière que sur l'ABC, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sera recruté avec une équipe en capacité d'assurer le prolongement de l'ABC notamment sur la partie animation.

Des partenariats déjà à l'œuvre seront renforcés tels que ceux avec le Département d'Ille et Vilaine pour les ENS, le Syndicat de Bassin Versant sur la trame bleue ou la Communauté de Communes dans la cadre de dispositifs comme Breizh Bocage ou les accompagnements thématiques.

Afin de financer les actions, en complément des aides du Département sur les ENS, il est proposé de déposer un dossier de demande d'aide auprès de la Région Bretagne, dans le cadre d'un Contrat Nature Trame Verte et Bleue. Ce dispositif permet aussi de financer du temps agent pour les communes, notamment celui passé par l'agent de la ville de Dol-de-Bretagne pour le suivi du projet.

La mise en œuvre de ce projet se déroulera sur 3 années à partir de mars 2026 jusqu'à fin juin 2029.

Le budget prévisionnel proposé est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Charges de Personnel	24 135,00 €	Région - Contrat Nature	71 551,00 €
Travaux (investissements)	33 090,00 €	CD35 - ENS (Vallée du Guyoult)	11 968,00 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213501042-20251212-2025_12_66-DE

Equipements (investissements)	4 260,00 €	CD35 - Ambitions Communes (1 dossier par an)	- €
Matériaux, équipements, travaux (fonctionnement)	2 685,00 €	**TOTAL subventions**	**83 519,00 €**
Etudes, sondages... (fonctionnements)	14 350,00 €	**Autofinancement sur 3 ans**	
Animation, pédagogie, formation	43 380,00 €	Mairie de Dol de Bretagne	25 501,00 €
Communication, signalétique	8 815,00 €	Mairie de Baguer-Pican	9 693,50 €
		Mairie d'Epiniac	12 001,50 €
		TOTAL autofinancement	**47 196,00 €**
TOTAL dépenses	**130 715,00 €**	**TOTAL recettes**	**130 715,00 €**

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le projet « Ensemble pour la biodiversité » en partenariat entre les trois communes de Dol-de-Bretagne, Baguer-Pican et Epiniac suivant une convention de partenariat à co-rédiger sur la base de la convention issue de l'Atlas Biodiversité et avec le nouveau plan de financement ;

- **APPROUVE** le projet sur une durée de 3 années ainsi que son budget global prévisionnel d'un montant total de 130 715 € maximum ;

- **AUTORISE** Mme le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires, dont la Région Bretagne dans le cadre de son dispositif Contrat Nature Trame Verte et Bleue et le Conseil Départemental.

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/12/25

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

MAIRIE D'EPINIAC
35 (Ille-et-Vilaine)

Secrétaire de séance
Mme TRUFFLET Joëlle

Publicité des actes de la commune par voie électronique le